

La “ Lexicologie explicative et combinatoire ” dans le traitement des unités lexicales spécialisées

Renata Stela Valente

ILTEC – Instituto de Linguística
Teórica e Computacional
Lisboa, Portugal
renata@iltec.pt

Résumé – Abstract

La terminologie présente une lacune théorique concernant les lexies prédicatives du discours spécialisé et, par conséquent, elle n’a pas une méthodologie pour leur repérage et leur analyse. À l’aide de la « Lexicologie explicative et combinatoire » (LEC) (Mel’čuk *et al.*, 1995) de la « Théorie Sens-Texte » (TST) (Mel’čuk, Žolkovskij, 1970), nous avons élaboré une méthodologie de repérage et de sélection du verbe et de l’adjectif du discours de la micro-informatique, ainsi que fait une analyse sémantique de ces unités lexicales selon les principes de décomposition sémantique de la LEC.

Owing to a theoretical gap in the discipline of Terminology, it has generally ignored verbs and adjectives, i.e. predicative lexical unities. Consequently, Terminology hasn’t a methodology for either selecting or analysing it. Here I examine both verbs and adjectives from Informatics’ discourse, using “Explanatory and Combinatorial Lexicology” (ECL) (Mel’čuk *et al.*, 1995) from “Meaning-Text Theory” (MTT) (Mel’čuk, Žolkovskij, 1970). As a result, I present a methodology for finding and selecting this kind of lexical unities, as well a ECL semantic analysis.

Keywords – Mots Clés

Lexie prédicative, verbe, adjectif, discours spécialisé, lexicologie, terminologie.

Predictive lexical unity, verb, adjective, specialised discourse, lexicology, terminology.

1 Introduction

Les principes, les règles et les critères d’analyse lexicale de la « Lexicologie explicative et combinatoire » (LEC) de la Théorie Sens-Texte (TST) ont ouvert des nouvelles avenues de

recherche en lexicologie en général qui s'étendent actuellement en terminologie. Avec son formalisme inhérent, la LEC montre, par exemple, que la construction de champs lexicaux n'est pas une caractéristique de la terminologie (ce que la terminologie appelle champ conceptuel), mais constitue l'objet primaire d'étude du lexicologue. Bref, ce modèle de description lexicale aide à démythifier les analyses terminologiques et nous amène à parler plutôt d'une *lexicologie spécialisée* que de terminologie.

Nous avons observé une lacune théorique en terminologie concernant les unités lexicales prédicatives du discours spécialisé, ainsi qu'une absence de méthodologie de repérage et d'analyse. Cela étant, notre étude propose une méthodologie de repérage et de sélection du verbe et de l'adjectif du discours de la micro-informatique en portugais brésilien, ainsi qu'une analyse sémantique fondée sur les principes de décomposition sémantique de la LEC. Nous nous sommes concentré sur les verbes et les adjectifs dont le *contenu sémantique spécialisé* n'est généralement pas perçu d'emblé lors du dépouillement d'un texte spécialisé. Notons que les verbes et les adjectifs dont le contenu sémantique est inhérent au domaine tel que, *printar* 'imprimer', *escanear* 'numériser', *escaneado* 'numérisé', *deletar* 'supprimer', *deletado* 'supprimé', ainsi que certaines lexies métaphoriques comme *abortar* litt. 'avorter', *abortado* litt. 'avorté', *salvar* 'enregistrer', etc. ont été mis de côté.

Bien que nous considérions notre étude comme une contribution aux développements en terminologie, elle est de nature totalement linguistique en conformité avec le cadre théorique dans lequel nous avons développé notre recherche, c'est-à-dire la TST. Cela étant, le niveau d'analyse lexicale que nous atteignons est le *sémantique* et non pas le *conceptuel*. Nous parlons donc de *sens* et non pas de *concept*, ou de *système conceptuel*.

La méthodologie proposée aide à repérer et à sélectionner les lexies prédicatives qui ont plus de chance de présenter un sens spécialisé. Il est important qu'aucun critère de repérage ou de sélection d'une lexie prédicative ne puisse déterminer un sens spécialisé. Ce n'est que la décomposition sémantique d'une lexie qui fait paraître nécessairement toutes ses composantes sémantiques et, le cas échéant, la ou les composantes sémantiques spécialisées. Le résultat d'une décomposition doit alors garantir l'existence d'une ou plusieurs *composantes sémantiques spécialisées* (Valente, 2002) :

Une *composante sémantique spécialisée* est un sens faisant partie d'un ensemble de sens constituant le signifié d'une lexie L et qui lie sans équivoque L à un discours spécialisé.

Le résultat d'une décomposition présentant une composante sémantique spécialisée révèle nécessairement une *lexie spécialisée* (Valente, 2002) :

Une *lexie spécialisée* est une lexie qui diffère par une ou des composantes sémantiques spécialisées de toute autre lexie d'un vocable ou qui diffère par une reformulation sémantique complète [= reformulation métaphorique] de toute autre lexie d'un vocable¹.

¹ Rappelons que dans la LEC, un vocable est « (...) l'ensemble de lexies dont les signifiants sont identiques et dont les signifiés partagent des composantes sémantiques importantes (« non triviales ») (Milićević, 1997).

La “Lexicologie explicative et combinatoire” dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

Dans notre étude, nous avons analysé treize vocables verbaux et cinq vocables adjectivaux. Chaque lexie d'un vocable a fait l'objet d'une décomposition sémantique. Nous avons eu ainsi un total de 40 lexies décomposées. Chaque lexie décomposée a été comparée à sa lexie d'origine en langue commune (LC). La lexie d'origine a été empruntée au dictionnaire de référence du portugais brésilien *Novo Aurélio – Século XXI* (1999). Nous avons ainsi pu observer s'il avait ou non un changement sémantique de la lexie décomposée par rapport à sa lexie d'origine, ce qui interdisait ainsi de la considérer une lexie spécialisée, même si elle apparaît dans un discours spécialisé.

2 Méthodologie de repérage et de sélection d'une lexie prédicative

2.1 Filtre

Après avoir construit un corpus de la micro-informatique en portugais brésilien comportant environ 520 000 occurrences lexicales, selon les critères élaborés par Pearson (1998), nous avons créé un filtre (corpus d'exclusion) qui d'emblée éliminait tous les verbes et tous les adjectifs n'étant pas pertinents à la recherche, à savoir :

Verbes - les auxiliaires; les modaux ; les verbes d'état ; les verbes psychologiques, de sentiment ou de sensation ; les verbes causatifs à sens général²; les verbes discursifs³; les verbes supports⁴; les verbes dérivés des noms⁵ véhiculant une notion d'un domaine ; les verbes exclusifs au domaine de la micro-informatique.⁶

Adjectifs - les possessifs ; les démonstratif ; les indéfinis ; de jugement ; les discursifs ; les numéraux ; de sentiment ; les noms employés en fonction adjectivale.

2.2 Critères de sélection d'une lexie prédicative

Lors du repérage d'un verbe et d'un adjectif, nous avons utilisé certains critères de sélection que nous avons développés au cours de notre recherche et d'autres critères que nous avons formalisés (Valente, 2002). Nous les présentons dans ce qui suit :

Critère 1 : Lien sémantique avec une unité lexicale étrangère

² Il est nécessaire ici de mettre en relief sens général afin de distinguer les verbes causatifs dénotant un sens spécifique au domaine de l'informatique, donc, un causatif spécialisé d'un causatif de la LC.

³ Les verbes discursifs sont ceux qui ont majoritairement les termes *usuário* 'usager' ou *programador* 'programmeur' comme sujet.

⁴ “ (...) verbes sémantiquement vides (ou vidés dans le contexte de leur mot-clé)” (Mel'čuk *et al.*, 1995).

⁵ Nous parlons ici de nom au sens propre et non de nominalisation [= nom dérivé d'un verbe].

⁶ Ces verbes ont été identifiés dans les dictionnaires spécialisés et dans les dictionnaires de langue commune.

Si un verbe ou un adjectif est issu d'un emprunt sémantique perceptible⁷, alors il doit être sélectionné.

Le lexique des discours spécialisés des sociétés réceptrices d'une technologie subissent une influence massive de la langue de la société créatrice de la technologie. Le discours de la micro-informatique en portugais brésilien, comme dans bien d'autres langues, a été fortement influencé par l'anglais. Il est donc nécessaire de prendre en considération ce phénomène linguistique, puisqu'il intervient directement sur le lexique spécialisé : le sens d'une lexie de l'anglais « charge » une lexie du portugais brésilien qui contient déjà les sèmes nécessaires pour « abriter » le surplus sémantique déterminé par la lexie étrangère.⁸

Critère 2 : Lien syntaxique avec un terme

Si un verbe ou un adjectif est syntaxiquement lié à un terme, alors il doit être sélectionné.

Ce critère, qui est lié à la notion de cooccurrence lexicale dans le discours, est bien connu dans les études linguistiques. Nous l'avons tout simplement formalisé dans notre méthodologie. Certains auteurs affirment que l'attention donnée à ce phénomène remonte aux années 50 et que l'étude de la cooccurrence lexicale est basée sur l'aphorisme attribué à Firth (1957) : *a word is known by the company it keeps*.⁹ Donc, selon ce critère, si un verbe ou un adjectif, est accompagné d'un nom dénotant une notion restreinte au domaine, il y a une possibilité que son sens ait un contenu spécialisé. Notons que nous sommes en présence tout simplement d'un critère de sélection. En tant que critère, 1) il ne peut pas se substituer à une analyse sémantique, ou plutôt à une décomposition sémantique, la seule à pouvoir garantir qu'il s'agit ou non d'un sens spécialisé ; 2) il ne peut pas garantir qu'il s'agit nécessairement d'un sens spécialisé, et ce, puisque nous avons observé dans notre étude que plusieurs lexies prédicatives accompagnées de noms dénotant une notion du domaine de la micro-informatique n'ont pas de sens spécialisé, mais qu'elles gardent le sens de la LC.

Critère 3a : Lien dérivationnel syntaxique avec un terme

Si un verbe a un lien dérivationnel syntaxique avec un terme, alors il doit être sélectionné.

Ce critère est très répandu en terminologie descriptive. Toutefois, on confond souvent une dérivation syntaxique et une dérivation sémantique : deux phénomènes qui doivent être départagés.

⁷ Les lexies issues d'un emprunt sémantique ne sont pas toujours perceptibles, et ce parce que la reconnaissance d'un emprunt sémantique ou d'un calque demande une connaissance de la langue d'origine du discours spécialisé ; étant donné qu'on ne peut pas exiger qu'un terminologue ou un lexicologue spécialisé ait une connaissance des langues étrangères, ce critère perd sa validité.

⁸ Prenons le verbe *remover*₁₂, 'supprimer' de la LC qui a, *grosso modo*, le sens : (X) faz (Y) desaparecer '(X) fait (Y) disparaître'. Lorsque nous comparons le verbe spécialisé *remover*₁₃, avec *remover*₁₂, on observe qu'il contient le surplus sémantique '*de modo que Y não seja mais executado*₁' 'de manière que Y ne soit plus exécuté', résultat de l'emprunt sémantique du verbe anglais *to remove*.

⁹ En fait, Darmesteter présentait déjà ce phénomène : « Les mots ne vivent pas isolés, (...). Ils sont en commerce réciproque les uns avec les autres (...) » (1887 : 107).

La "Lexicologie explicative et combinatoire" dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

La dérivation syntaxique caractérise des transformés syntaxiques là où il n'y a pas de changement sémantique¹⁰, et là où le changement se fait uniquement au niveau syntaxique, tel que Mel'čuk (1994) le souligne : « Dans la dérivation syntaxique, le changement de la partie du discours est la seule cible. En effectuant la translation $V \Rightarrow N$, le locuteur ne cherche pas à exprimer un sens quelconque. Au contraire, il veut préserver tel quel le sens du verbe de départ ; (...) ». La transformation syntaxique des verbes en noms d'action est connue le plus souvent comme nominalisation ($V \Rightarrow N$). On retrouve un nombre considérable de nominalisation dans la nomenclature des dictionnaires spécialisés :

fragmentação (Gennari, 1999) de *fragmentar* 'fragmenter'

La dérivation sémantique se caractérise par le passage d'une unité lexicale d'une partie du discours à une autre entraînée par un changement sémantique. Le nom chant+eur est un nom dérivé d'un verbe et correspond à un sens bien précis, 'la personne qui...' [= 'chante'], grâce au dérivatème en cause représenté par le suffixe -eur (Mel'čuk, 1994). Le discours de la micro-informatique contient plusieurs noms d'agents dérivés de verbes :

depurador 'filtre' (Gennari, 1999) de *depurar* 'filtrer'

On retrouve également des adjectifs dérivés sémantiquement de verbes, c'est-à-dire des « adjectivalisations » ($V \Rightarrow A$), auxquels s'ajoute le dérivatème 'qui peut être V' représenté par le suffixe -able :

removível litt. 'enlevable' ('qu'on peut enlever') (Gennari, 1999) de *remover* 'enlever'

Nous avons ainsi un critère portant sur les liens dérivationnels sémantiques :

Critère 3b : Lien dérivationnel sémantique

Si un verbe a un lien dérivationnel sémantique avec un terme ou si un adjectif a un lien dérivationnel sémantique avec un verbe, alors il doit être sélectionné.

Critère 4 : Lien morphosémantique avec une unité lexicale spécialisée

Si un adjectif est lié morphosémantiquement à un verbe spécialisé, alors il doit être sélectionné.

Notons que les verbes qui servent de base à l'adjectif doivent déjà avoir fait l'objet d'une décomposition sémantique, et leur nature spécialisée avoir déjà été clairement établie. Alors, les bonnes lexies doivent nécessairement être en correspondance¹¹ :

o programa aberto 'le programme ouvert' → '*abrir*_{II}'

¹⁰ Un dérivé syntaxique peut subir de changements sémantiques en donnant lieu à une autre lexie; selon Mel'čuk 1994, on parlera dans ce cas d'un dérivé syntaxique et sémantique.

¹¹ Ce critère ne peut être utilisé que dans la suite des travaux lexicologiques, lors d'une deuxième sélection d'unités lexicales.

o arquivo aberto ‘le fichier ouvert’ → *abrir*_{I.1}.

Critère 5 : Lien synonymique ou antonymique avec une unité lexicale spécialisée

Si un verbe ou un adjectif est un synonyme ou un antonyme d’un verbe ou d’un adjectif spécialisé, alors il doit être sélectionné.

Ce critère concerne les relations de synonymie et d’antonymie entre les unités lexicales. Après l’analyse sémantique, si un verbe ou un adjectif est considéré comme une lexie spécialisée et qu’il existe un synonyme ou un antonyme pouvant se substituer à lui dans les mêmes contextes, alors ce synonyme ou cet antonyme est spécialisé.

*travar*_I. ‘bloquer’ [relation antonymique] *rodar*_I. ‘tourner’

*ativar*_{I.2}. ‘activer’ [relation synonymique] *habilitar*_{II}.

Critère 6 : Cooccurrence lexicale restreinte

Si un adjectif est en relation lexicale restreinte avec un nom formant ainsi un semi-phrasème ou un quasi-phrasème, alors il ne doit pas être sélectionné.

Le repérage de l’adjectif dans le corpus présente une difficulté particulière parce que l’adjectif rentre dans la formation de termes complexes. C’est pour contrer cette difficulté de repérage que nous utilisons les notions de semi-phrasème et de quasi-phrasème de la LEC. Ces notions contribuent à identifier un adjectif en cooccurrence lexicale restreinte, notamment les adjectifs dans une relation du type ‘type de’ (= semi-phrasème) qui sont les plus abondantes en terminologie. Par exemple, l’adjectif *pessoal* ‘personnel’ apparaissant dans le syntagme *computador pessoal* ne doit pas être repéré. De la même manière, l’adjectif *executável* ‘exécutable’ dans *arquivo executável* ‘fichier exécutable’ (= quasi-phrasème) ne doit pas faire partie de la sélection non plus vu qu’il forme un « tout » [= sens global] avec le nom *arquivo* : *arquivo executável* ≈ ‘*programa*’.

3 Pré-analyse sémantique

Après avoir sélectionné un ensemble de verbes et d’adjectifs du corpus, nous passons à l’étape de pré-analyse sémantique qui aidera à déceler les diverses lexies d’un vocable. Pour cela, nous utilisons, en plus des critères de la LEC (Mel’čuk *et al.*, 1995) [critère de différence sémantique globale/locale, critère de dérivation différentielle, critère de cooccurrence différentielle, etc.], trois autres critères de distinction des lexies d’un même vocable que nous avons formalisés (Valente, 2002) :

Critère 1 : Relation synonymique ou antonymique d’une unité lexicale

Si une unité lexicale UL_1 d’un vocable V a un synonyme S ou un antonyme A dans plusieurs contextes, mais qu’il y a un contexte où S

La “Lexicologie explicative et combinatoire” dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

ou A ne sont pas substituables avec UL_1 , alors il ne s’agit pas de UL_1 mais d’une autre UL_n de V.

$executar_1 = rodar_1$ ‘faire tourner’ mais $executar_1 \neq rodar_2$.

Critère 2 : Le nombre des ASéms d’une lexie prédicative

Si une unité lexicale UL_1 a un certain nombre d’ASém dans un contexte donné et que dans un autre contexte s’observe un nombre d’ASém différent, et que cette différence ne relève pas d’une non-réalisation syntaxique d’un ASém, alors il s’agit d’une autre UL_n du même vocable.

‘x’ [=‘drive C’] ‘armazena₁’ ‘y’ [=‘lista de produtos’] em ‘w’ [=‘formato’]¹²

‘x’ [=‘programador’] ‘armazena₂’ ‘y’ [=‘dados’] em ‘w’ [=‘formatos digitais’] em ‘z’ [=‘lugar’]¹³

Critère 3 : La nature des ASéms d’une lexie prédicative

Si une unité lexicale UL_1 n’accepte que certains types d’ASéms et que s’observe un certain type d’ASém qui n’est pas usuel, alors il s’agit d’une autre UL_n du même vocable.

Nous avons observé que le 2^e ASém du verbe *remover* litt. ‘enlever’ change de nature : dans certains contextes, le 2^e ASém correspond à un *raccourci* [fonction logique], dans d’autres, le 2^e ASém correspond à un *programme* [instruction logique].¹⁴

4 Décomposition sémantique

Après avoir décelé plusieurs lexies d’un vocable, nous passons à la décomposition sémantique. Dans la LEC, une décomposition sémantique d’une lexie est une définition du sens de la lexie. Le modèle de définition que la LEC utilise est celui de la logique classique : genre prochain (composante centrale) et différence spécifique (composante périphérique¹⁵). Notons que dans la LEC, la composante centrale est 1) la *paraphrase minimale* de la lexie définie, et est 2) *plus simple* que la lexie définie. Observons également que si la LEC utilise un modèle définitoire largement connu, elle innove avec un ensemble de *règles d’écriture d’une définition*. Nous ne rentrerons pas dans cette particularité qui a été présenté dans

¹² ‘x’ [=‘unité de disque C’] ‘stocke₁’ ‘y’ [=‘liste de produits’] dans ‘w’ [=‘format’].

¹³ ‘x’ [=‘programmeur’] ‘stocke₂’ ‘y’ [=‘données’] dans ‘w’ [=‘formats digitaux’] en ‘z’ [=‘place’].

¹⁴ Notons que dans le premier cas, *remover* a comme équivalent en français le verbe *supprimer*, tandis que dans le second, il a comme équivalent le verbe *désinstaller*.

¹⁵ Dans la LEC (Mel’čuk *et al.*, 1995), les composantes périphériques peuvent avoir différentes natures : composante faible (p. 95), composante optionnelle (p. 74), composante sous-jacente au transfert métaphorique (p. 186), etc.

(Dostie *et al.*, 1999). Dans ce qui suit, nous présentons les définitions¹⁶ des lexies du vocable ABRIR, ainsi que la discussion entourant leur décomposition sémantique qui révèle leur nature spécialisée.

ABRIR ‘ouvrir’, **verbo** ‘verbe’

I.1. *X abre Y em T* = programa X^1 ou comando de um programa¹⁷ X^2 causa que o conteúdo de um componente lógico de armazenagem Y^1 ou um menu Y^2 ou uma janela Y^3 apareça na tela T de um sistema informático [como se X abrisse² Y].¹⁸

*Por padrão, ao ser carregado o MMC abre a pasta “ Online documentation ”, (...)*¹⁹

I.2. *W abre Y por X em T* = usuário W causa voluntariamente que um componente lógico de armazenagem Y seja aberto_{I.1.} por um programa X na tela T de um sistema informático [de modo que] o conteúdo de Y seja observado ou manipulado por W.²⁰

*Abra o menu Formatar e clique sobre o comando Auto Formatação ;*²¹

II. *W abre Y com X em U* = usuário W causa voluntariamente que um programa Y seja executado_I por um programa X num sistema informático U [como se W abrisse_{I.2.} Y por X em U].²²

*Ao abrir um programa, você deverá sempre abrir o arquivo com extensão *.vbp, (...)*²³

Lexie d’origine

(X) *abre*² (Y) = (X) *separa as partes juntas de* (Y) ‘(X) sépare les parties contiguës de (Y)’

¹⁶ La définition d’une lexie prédicative dans la LEC doit nécessairement faire paraître tous ses actants sémantiques (ASém) qui sont présentés sous forme de variables (X, Y, Z,...). La lexie vedette doit être entourée de ses ASéms : c’est la forme propositionnelle (*X abre*_{I.1.} *Y em T*). De plus, chaque lexie d’un vocable reçoit une numérotation alphanumérique (chiffres grecs et romains) qui dépend de la distance sémantique entre les lexies d’un vocable.

¹⁷ *comando de um programa : ícone, tecla* ‘commande d’un programme : icône, touche’

¹⁸ ‘I.1. X ouvre Y sur T = programme X^1 ou commande d’un programme X^2 cause que le contenu d’une composante logique de stockage Y^1 ou un menu Y^2 ou une fenêtre Y^3 apparaît sur l’écran T d’un système informatique [comme si X ouvrait² Y]’

¹⁹ ‘Par défaut, lorsque le MMC est chargé, il ouvre le répertoire “ Online documentation ”, (...)’

²⁰ ‘I.2. W ouvre Y par X sur T = usager W cause volontairement qu’une composante logique de stockage Y soit ouverte_{I.1.} par un programme X sur un écran T d’un système informatique [de sorte que] le contenu de Y soit observé ou manipulé par W’

²¹ ‘Ouvrez le menu Formater et cliquez sur la commande Auto Formation;’

²² ‘II. W ouvre Y avec X dans U = usager W cause volontairement qu’un programme Y soit exécuté_I par un programme X dans un système informatique U [comme si W ouvrait_{I.2.} Y par X sur U]’

²³ ‘Lorsque vous ouvrez un programme, vous devez toujours ouvrir le fichier avec l’extension *.vbp,(...)

La “Lexicologie explicative et combinatoire” dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

1. En LC, une acception du vocable *abrir* évoque l'idée de séparer deux parties jointes, de sorte que l'on puisse voir le contenu, par exemple : *abrir um pacote* 'ouvrir un paquet', *abrir um presente* 'ouvrir un cadeau', *abrir um envelope* 'ouvrir une enveloppe', *abrir uma gaveta* 'ouvrir un tiroir', etc. Lorsqu'on ouvre « quelque chose », on fait apparaître le contenu de la “ chose ”. Nous avons observé cependant que faire apparaître ce qui se trouve à l'intérieur d'une chose ne semble pas être nécessaire à la définition proposée par notre dictionnaire de LC. En fait, une composante telle que 'faire apparaître' est le résultat de l'action de séparer deux parties jointes. Or, la définition de lexie '*abrir*②' de la LC souligne seulement l'action d'ouvrir comme telle '(X) *separa as partes juntas de* (Y)' '(X) sépare les parties jointes de (Y)', et non pas le résultat de cette action.

2. Nos lexies '*abrir*_{1.1.}' et '*abrir*_{1.2.}' ne présentent pas la composante '*separar*' 'séparer' comme le fait la lexie '*abrir*②'. Nous supposons que l'absence de cette composante est due au caractère virtuel de la micro-informatique. Cette dernière ne propose pas explicitement l'idée de séparation de deux parties, elle ne fait que l'évoquer.

3. D'autre part, dans les lexies '*abrir*_{1.1.}' et '*abrir*_{1.2.}', c'est le résultat de l'action de '*abrir*②' qui est mis en évidence. La lexie '*abrir*_{1.1.}', que nous avons décomposée, met en relief le résultat de l'action d'ouvrir à travers la composante centrale '*causar*' et la composante périphérique '*aparecer*' 'apparaître'. Ces considérations s'étendent sur la lexie '*abrir*_{1.2.}' vu qu'elle est décomposée en fonction de '*abrir*_{1.1.}'.

4. Comme la lexie '*abrir*②' ne présente pas le résultat d'une action, il n'y a pas moyen d'établir un pont sémantique entre elle et les composantes des lexies *abrir*_{1.1.} et *abrir*_{1.2.}. Nous devons néanmoins établir un pont sémantique entre elles, sinon nos définitions perdent leur caractère formel.

5. Comme nous l'avons souligné dans le deuxième item, le caractère virtuel de l'action d'*abrir* dans le discours de la micro-informatique omet la caractéristique de 'séparer deux parties jointes', et met en relief le résultat de cette action. Il reste que pour faire apparaître quelque chose, il est nécessaire de 'séparer les parties jointes' qui “ recouvrent ” une chose. Il s'agit d'une étape qui est nécessaire, malgré son absence dans la définition. Elle est ainsi évoquée dans la définition à travers un lien analogique qui s'établit entre la lexie d'origine '*abrir*②' et la lexie '*abrir*_{1.1.}' au moyen de la composante métaphorique '*como se X abrisse*② Y'. Ce lien métaphorique s'étend à la lexie '*abrir*_{1.2.}'; cependant, nous ne le voyons pas à cause de la règle du bloc maximal. Il suffit de faire les substitutions nécessaires pour le retrouver.

6. Notre lexie '*abrir*_{II.}' présente la composante sémantique '*executar*' comme composante périphérique. Nous ne retrouvons pas cette composante dans le vocable²⁴ ABRIR.

7. Un lien analogique [*como se X abrisse*II.2. Y] s'établit également entre '*abrir*_{II.}' et '*abrir*_{1.2.}' :

²⁴ C'est-à-dire qu'aucune lexie du vocable ABRIR, d'après notre dictionnaire de référence, ne présente cette composante.

8. Nous retrouvons dans nos décompositions la composante ‘causar’ ‘causer’. La lexie d’origine devrait montrer également cette composante vu que ‘abrir’ en LC est, grosso modo, ‘(X) causa que as partes juntas de (Y) se separem’ ‘(X) cause que les parties jointes de (Y) se séparent’. L’absence de cette composante est une faiblesse dans les définitions de notre dictionnaire de référence qui ne doit pas être considérée lors de l’analyse comme étant une différence significative entre la lexie décomposée et la lexie d’origine.

5 Conclusion

Notre étude montre que les lexies prédicatives du discours spécialisé réclament un modèle d’analyse lexicale de la LC. C’est, d’ailleurs, grâce à un tel modèle que nous pouvons observer une remodulation sémantique ou un changement sémantique d’une unité lexicale de la LC lorsqu’elle rentre dans le discours spécialisé, ce qui provoque l’émergence d’une nouvelle lexie du vocable, celle-ci étant restreinte à un contexte spécialisé, donc une lexie spécialisée. Le mérite de notre étude se situe surtout du fait qu’il 1) accorde une place au sens en terminologie et ce grâce à la LEC, et que 2) il alimente la réflexion au sujet des lexies prédicatives spécialisées du discours spécialisé.

Références

- Béjoint H., Thoiron P. (dir.) (2000), *Le sens en terminologie*, Presses Universitaires de Lyon.
- Clas, A. (1994), « Collocations et langues de spécialité », *Meta*, vol. 39, n. 4, pp. 576-580.
- Darmesteter A. (1887), *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Éditions Champ Libre, réimpression de 1979.
- Dostie G., Mel’čuk I., Polguère A. (1999), « Méthodologie d’élaboration des entrées lexicales du Dictionnaire Explicatif et Combinatoire (REPROCHER, REPROCHE et IRRÉPROCHABLE) », DECFC, *Recherches lexico-sémantiques*, Vol. IV, pp. 11-28.
- Ferreira A. B. H. (1999), *Novo Aurélio. Século XXI. O Dicionário da Língua Portuguesa*, Rio de Janeiro, Editora Nova Fronteira & Lexikon Informática.
- Firth J.R. (1957), « Modes of Meaning », *Papers in Linguistics* 1934-1951, pp. 190-215.
- Gennari M. C. (1999), *Minidicionário de Informática*, 2e éd., São Paulo, Editora Saraiva.
- L’Homme, M-C. (1998), « Définition du statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique », *Cahiers de lexicologie*, vol. 73, n. 2, pp. 61-84.
- Mel’čuk, I. et Žolkovskij A. (1970), « Towards a Functioning Meaning-Text Model of Language », *Linguistics*, 57, pp. 10-47.
- Mel’čuk, I., Polguère A. (1987), « A Formal Lexicon in the Meaning-Text Theory (or How to Do Lexica with Words) », *Computational linguistics (Special Issue on the Lexicon)*, vol. 13, n.3-4, pp. 261-275.

La "Lexicologie explicative et combinatoire" dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

Mel'čuk I. (1994), *Cours de morphologie générale. Deuxième partie : Significations morphologiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS Éditions.

Mel'čuk I., Clas A., Polguère A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve/Paris, Éd. Duculot/AUPELF-UREF.

Mel'čuk, I. *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, vol. I, II, III, IV, Les Presses de l'Université de Montréal.

Miličević J. (1997), *Étiquettes sémantiques dans un dictionnaire formalisé du type Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Pearson J. (1998), *Terms in Context*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Picht, H. (1987), « Terms and their LSP Environment -- LSP Phraseology », *Meta*, vol. 32, n. 2, pp. 149-155.

Valente R. (2002), *La « Lexicologie explicative et combinatoire » dans le traitement des unités lexicales spécialisés*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.